

Sommaire :

Page 1 :

- CR réunion des syndiqués du 18 /02
- Nos radiographies plus remboursées
- C'est votre Journal

Page 2 :

- Un pacte
- d'actionnaire
- Mais qui se sucre ?
- Pas de nuage pour le luxe
- Les PTT de retour ?
- elle a fait son choix

Page 3 :

- 30 Milliards...
- Vie nouvelle
- Dépendance : selon un sondage
- Carte Vitale
- Sarko dit ...

Page 4:

- La RGPP
- Sodoku, jeux
- Prochaine réunion
-

Et il y avait encore du monde ce 18 février :

Ca y est ! Les retraités CGT de La Poste 13 sont en marche !

La deuxième réunion mensuelle a de nouveau accueilli une vingtaine de participants qui sont passés des discussions certes intéressantes à la concrétisation et à la mise en œuvre de décisions, et ça c'est plus positif ! D'abord le Journal des Retraités Post'Hier a passé son examen de sortie : quelques améliorations à y apporter mais bilan plus que flatteur. Nous vous recommandons de vous en emparer et de nous faire remonter vos articles.

Ensuite un intéressant exposé sur la Mutuelle Générale qui a abouti, au fil des discussions, à la nécessité de faire remonter les besoins « Sociaux des Retraités » (Quelle participation de la Poste à la cotisation mutualiste des retraités, Et le téléphone, la carte bleu, la gratuité des transports, .. ?) Autant de réponses attendues au niveau de la Direction de la Poste : décision a été prise de faire une lettre dans ce sens à Mm les Directeurs de la Poste des Bouches du Rhône, afin de demander à ce qu'ils reçoivent une délégation de notre Section.

Une autre action en vue : les recours possible des Reclassés avec la prise de contact auprès d'un juriste ami et la nécessité de faire remonter TOUTES vos réclamations. Enfin et c'est pas la moindre des choses, notre Section s'est dotée d'un Secrétariat de 5 membres pour coordonner, animer et diriger notre activité !

Un apéritif et un succulent plat de pâtes aux fruits de mer ont clôturé cette studieuse matinée

Après la décision du bureau départemental de donner une journée de salaire en solidarité avec les facteurs de Marseille 02, les « anciens » ne sont pas de reste puisque nous avons récolté 400€ ce jour même.

La solidarité continue, envoyez vos dons au syndicat départemental

La Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAMTS) a reconnu que les remboursements des radiographies du crâne, de l'abdomen et du thorax seraient désormais limités, en application des recommandations de la Haute autorité de santé (HAS).



« C'est votre journal, vous êtes lecteur, vous pouvez devenir auteur.

A vos stylos ou clavier... »

Vous avez un cri à pousser, une injustice à dénoncer, un sujet qui vous tient à cœur, une question dont vous aimeriez avoir la réponse (ou un autre avis)...

un petit mot au Syndicat ou un courriel : retraites.cgtposte13@hotmail.fr

UN PACTE D'ACTIONNAIRE ENTRE L'ETAT, LA POSTE ET LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATION CONTRE LE SERVICE PUBLIC, CONTRE LES POSTIERS ET CONTRE LES USAGERS.

Le pacte d'actionnaire qui liera l'Etat, La Poste et la Caisse des Dépôts sera signé dans les prochains jours après le Conseil d'Administration du Groupe La Poste du 10 février 2011. Une assemblée générale des actionnaires sera convoquée pour l'émission de 350 000 000 actions au prix unitaire de 6 €uros. L'Etat et la Caisse des Dépôts devraient prendre l'engagement irrévocable vis-à-vis de La Poste de souscrire à une augmentation de capital de 2,7 milliards d'euros. Cette dérive vers la privatisation de La Poste devrait donc s'effectuer contre l'avis des postiers, de milliers d'usagers qui s'y étaient opposés lors du référendum d'initiative populaire et de nombreux élus locaux.

Un complément de valorisation permettra même de porter la valorisation de La Poste à 4,3 milliards d'euros en cas de pleine réalisation du plan d'affaires Ambition 2015 et à 5 milliards d'euros en cas de sur-performance. De plus, La Poste accélère cette course effrénée vers la rentabilité en présentant un budget 2010 en avance de 91 millions d'€ sur son plan de marche pour 2015.

La CGT Fapt • Branche Postale..... Jeudi 10 février 2011

Pas de nuages pour le luxe !

Puisqu'il vous dit qu'il n'y a « pas de nuages économiques à l'horizon 2011 et même 2012, et que, pour la première fois de l'histoire, du propriétaire des sacs à main Louis Vuitton, des parfums Dior ou du champagne Dom Pérignon, s'est déclaré "très confiant pour que les performances de 2010 (record pour les profits) la barre des 20 milliards soit dépassée et, si possible, largement dépassée" cette année !

Elle a fait son choix :

La présidente du Medef s'est déclarée favorable à un système d'assurance privée obligatoire pour financer la prise en charge dépendance. Mais, bonne samaritaine, Mme Parisot déclare, « il faut concevoir un socle minimal de solidarité pour ceux qui sont en situation particulièrement défavorisée ». Les Français pauvres ne sont pas des

ALCHIMIE

La transformation du sucre en or

Auréolé d'une réputation de « produit miracle », ce « plaisir du sucre sans les calories », cet édulcorant extrait de la stévia est surtout un « miracle » pour les labos et autres magasins « diététiques ».

Voyez plutôt !

Achetée dans toute bonne pharmacie la boîte de Sylvia, édulcorant de table contient 300 de ces fameuses sucrettes pour un poids net de 14.49 g soit 48 mg/ dose.

Vendue 9.90 € la boîte de Sylvia, je vous évite le calcul mais cela donne 687.5€ le kilo et, tenez vous bien, met cette petite sucrète à 2.29 € l'unité !

Cher, très cher de sucrer son café !

A ce prix là vaut mieux se sacrifier pour un bon caviar ou inviter des amis manger la bouillabaisse chez Fonfon !

Mais qui donc se sucre ?

Mais, je vous l'avais dit : le vrai miracle est pour le fabricant qui transforme le sucre en or d'autant plus que l'Organisation mondiale de la santé et des scientifiques se posent bien des questions sur un produit autoriséque jusqu'en sept 2011

LES PTT DE RETOUR ?

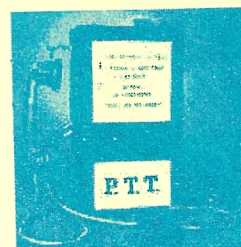
La Poste se lance dans la téléphonie mobile en devenant opérateur virtuel à travers une nouvelle filiale dénommée « La Poste Mobile »

SFR a été choisi pour devenir le partenaire industriel du projet

ont-ils vocation à téléphones mobiles et Internet ?

ense la direction de

un chiffre d'affaires à millions € d'ici quatre



ans.

Les Post' Hier N° 3

ILS disent vouloir trouver 30 milliards d'euros pour la réforme de la dépendance ...

La presse belge épingle, samedi 5 février, le déplacement de Nicolas Sarkozy. Le chef de l'Etat s'est rendu vendredi à Bruxelles pour un sommet européen et il a choisi de faire les 300 kilomètres qui séparent les deux capitales avec... deux avions.

Outre l'avion présidentiel, le fameux A330, en service depuis 2010 et rebaptisé "Air Sarko One", la présidence française avait également affrété un Falcon Tx, plus petit.



Nicolas Sarkozy avait par ailleurs fait valider par Matignon, à l'été 2010, une note demandant aux ministres d'éviter autant que possible les déplacements en avion s'ils pouvaient les remplacer par le train. Note qui ne concernait visiblement pas l'Elysée. Le voyage entre Paris et Bruxelles en TGV Thalys dure en moyenne une heure et vingt minutes. Une heure de vol de l'A330 présidentiel revient environ à 20 000 euros ; celle d'un Falcon TX revient à 7700 euros.

**Vie
nouvelle**

**** Abonnez-vous ****

Tous les 2 mois (Tarif 2011)
pour seulement 14,30 € par an
Envoyez votre chèque avec votre adresse
à **Vie Nouvelle**
263 rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

Dépendance suite : Selon un sondage...

En cas de maintien à domicile (dont le coût mensuel moyen est de 1 570 euros, contre 2 160 euros dans l'hébergement spécialisé), les Français préfèrent majoritairement être aidés psychologiquement et financièrement plutôt que de se voir proposer une aide "professionnelle" extérieure.

carte d'assurance maladie

Oubli de carte vitale: 0,50 € d'amende

La Sécurité sociale a décidé d'infliger une amende de 50 centimes d'euro par acte aux médecins qui ne sont pas équipés d'un système de télé-transmission avec la carte vitale.

Mais finalement, ce sont les patients qui devront payer cette amende : la Confédération des syndicats médicaux français a décidé que les patients qui viendraient sans carte vitale chez leur médecins paieront leur consultation 50 centimes d'euro de plus, soit 23,50 euros au lieu de 23 euros.

L'essence est trop chère ? "Roulez donc à vélo" distillait Christine Lagarde en 2007. La Poste ne fait plus son boulot ? "Distribuez donc le courrier vous-même", recommande en substance Nicolas Sarkozy

Jean-Pierre Charles, dans le cadre d'une table ronde avec les élus locaux du Cher, à Saint-Amand-Montrond, le maire de Graçay, s'adresse à Nicolas Sarkozy : "Monsieur le Président, depuis plusieurs années, mais avec une accélération notable dans ces derniers mois, cette énergie qui nous anime se heurte aux annonces régulières de suppression de services publics [...] Lorsque les professeurs ne sont pas remplacés, qu'une lettre peut mettre huit jours de ma mairie pour aller à deux kilomètres, que le temps d'intervention des gendarmes peut atteindre 50 minutes"...Le

Canard Enchaîné 1er février 2011

Réponse de Nicolas Sarkozy, quelques minutes plus tard : "Vous me dites qu'une lettre met huit jours... écoutez, faites les deux kilomètres"... Rires dans l'assistance.

Palsambleu ! Pourquoi n'y avoir pas pensé plus tôt, Monsieur le maire ? Au pied de la lettre, c'est tellement simple : La Poste ne fonctionne plus, livre toi-même tes colis. L'hôpital est fermé, soigne-toi toi-même. Le tribunal est engorgé... fais-toi justice toi-même !

Euh... Pas sûr que ce soit les bonnes solutions !

Magouille et scandale dans le cadre de la RGPP (Refontes Générales des Politiques Publiques)

Cela concerne TOUTE la Fonction Publique ! Il a été prévu, dans le cadre de cette réforme, la Refonte des grilles indiciaires pour tous les corps de métiers.

Pour le Fonction Publique où il existe 4 classes – A B C D- cette réforme a commencé fin 2007 pour s'achever mi 2008 où la classe D a été supprimée (pour les PTT cela correspondait aux Agents de bureau au, Manut, Agent d'accueil...). Ceci a eu pour effet d'augmenter la fin de carrière de TOUTE la CLASSE D (qui aujourd'hui n'existe plus)

20 points d'indices ont été accordés à TOUS LES FONCTIONNAIRES ce qui a permis de porter la fin de carrière à 499- indice Brut- avec rattrapage depuis la mise en place de la Réforme.

Les seuls qui n'ont eu que 5 points d'indices de rattrapage, sont les postiers(ères) à l'indice terminal 479

Ceci est donc une INJUSTICE et une DISCRIMINATION honteuse !

n'y ait aucune répétition et aucun doublon dans chaque colonne,

ligne et carré.

id : #212149

difficulté : 5/5

6		3					8
	8		1			3	7
1						5	
	2		4	1			7
7		6	8		3	2	9
8				2	6		5
		7					8
	9	8			1		3
	3					6	5

Solution à lire dans une glace

1	8	9	4	7	5	3	2	6
4	7	3	2	6	1	5	8	9
2	5	2	8	9	3	4	7	1
7	2	8	9	1	4	2	5	3
9	1	5	3	2	8	6	4	7
3	2	4	6	5	7	9	1	8
8	9	1	5	3	2	7	6	4
5	3	7	1	4	6	8	9	2
2	4	6	7	8	9	1	3	5

INFO USR : Rassemblement et manifestation prévu le 17 mars 2011 sur le pouvoir d'achat des retraités, Tract à suivre.

Est-ce ainsi que nous autres, Fonctionnaires d'Etat (Titre 1 et 2) sommes traités ?

Retraités et actifs, nous devons impérativement nous battre contre cette injustice qui frappe les petits grades et des pensions déjà misérables !

Dans ce but, une des premières décisions de la toute nouvelle organisation des Retraites CGT de la Poste13 C'est de prévoir un Comité de Suivi de cette affaire, c'est d'inviter toutes celles et tous ceux qui seraient dans ce cas de figure à se faire connaître.

Et nous envisageons d'inviter un Juriste lors d'une prochaine réunion !

Dans la nouvelle Poste, nous Rétraités-ées, demandons de Nouveaux Droits, du Comité d'Entreprise où il faudra se faire entendre, à la prise en compte des besoins sociaux – logements, cantines, transports- en passant par un accord de groupe intéressant les Retraités dans le cadre de la réforme de la Mutuelle.

**La Retraite n'est pas la fin de la vie.
Elle en est une autre qui commence.
Elle doit se vivre dans la dignité de ce que nous sommes !**

Prochaine réunion

Tu es invité(e) à assister à la

Réunion des Retraités CGT qui aura lieu le

Jeudi 31 Mars

à partir 9h00

Au siège du syndicat départemental.

1) Où en est-on des décisions prises lors de la dernière réunion ?

2) Actions en cours ou à venir